

Introduction.

Les vestiges de guerre constituent pour l'association Robin des Bois une préoccupation majeure et une campagne constante. Depuis avril 2001 et l'évacuation du dépôt de Vimy dans le Nord-Pas-de-Calais, Robin des Bois a maintenu une veille systématique dans la presse régionale, y compris parisienne, dans le but d'inventorier presque tous les articles consacrés à des découvertes, des transports, des stockages, des accidents, des pollutions ou des opérations mettant en jeu des munitions anciennes sur l'ensemble du territoire. Deux ans après, et à l'aide d'environ 1500 articles de presse, nous en avons fait l'inventaire et la synthèse. Pour Robin des Bois, comme pour la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, les vestiges de guerre sont des déchets toxiques et doivent être traités comme tels. Ces engins menaçants pour la santé publique comme pour l'environnement doivent rentrer dans les rangs réglementaires des déchets ultimes et des substances à risques.

En amont, il paraît indispensable d'améliorer l'information dans les régions à cet égard défavorisées, en direction de toutes les populations exposées. Les articles de presse ne traduisent qu'une partie des récupérations des vestiges de guerre. Autant dans la prévention des risques que dans la relation des faits, les pouvoirs publics ont une importante marge de progression.

Plus de deux ans après Vimy, les démineurs de la Protection Civile sont de plus en plus sollicités. Ils ne sont pas plus nombreux. La culture des démineurs doit être reconnue, développée, transmise et fortifiée. Rien qu'en France, il y aura du travail pour eux au moins jusqu'en 2700.

En avril 2003, Robin des Bois a réalisé des inventaires et des cartographies des découvertes de vestiges de guerre effectuées depuis avril 2001 dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardennes, Lorraine et Alsace. Aujourd'hui, il diffuse les inventaires et cartographies des découvertes de vestiges de guerre en Bretagne, Pays-de-la-Loire et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

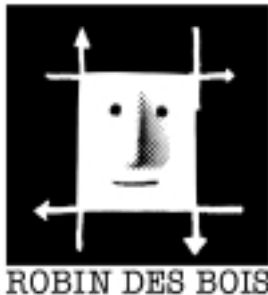
Sommaire :

1 - Introduction.

2 - Pas d'Armistice pour les vestiges de guerre

3 - Provence-Alpes-Côte-d'Azur : introduction, cartographie et inventaire des découvertes effectuées entre avril 2001 et octobre 2003.

Ce dossier est envoyé aux préfets des régions intéressées, aux DRIRE, à des associations et à la presse régionale.



Pas d'Armistice pour les vestiges de guerre

Les munitions abandonnées sur le sol français par les belligérants des trois dernières guerres sont des déchets industriels en manque de filière. Elles sont soumises à des découvertes inopinées, des stockages confus, à des centres de destruction très éloignés des centres de «production», et à des transferts inattendus – c'est ainsi qu'on retrouve des bombes dans les déchetteries, des grenades dans des sacs de patates originaires du nord de la France, un obus dans un lot de sable marin livré à un centre équestre -. La loi du silence s'applique à ces objets et substances. Il est impossible de connaître l'état des stocks des ex-munitions chimiques et dans le même temps des Armes de Destruction Massive sont quasiment abandonnées en plein champ, comme à Mars-la-Tour (54), en contradiction avec la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage, de l'emploi des armes chimiques, et sur leur destruction. Ces abandons exposent l'environnement et la sécurité publique à des risques de pollution, de vols et de chantages. La construction et même la localisation d'une usine de destruction de ce type de munitions est toujours différée. Avant leur libération dans le civil, les emprises militaires désaffectées ne font l'objet que d'une dépollution de surface et de sub-surface jusqu'à 50 cm de profondeur, laissant aux promoteurs la responsabilité de la dépollution en sous-sol.

Les munitions chimiques dont le mode d'action est l'empoisonnement des populations civiles ou militaires, et les munitions conventionnelles dont le mode d'action est la destruction physique des personnes et des biens sont toutes des sources de pollution de l'air, des sols et des sédiments aquatiques. Les armes chimiques sont des armes pesticides, et les matières explosives se dégradent en DNOC (DiNitroOrthoCresol), un herbicide toxique connu depuis 1930 et interdit en Europe depuis 2000.

Les ouvriers de travaux publics, les agriculteurs, et les marins-pêcheurs sont les corporations les plus exposées aux vestiges de guerre. Dans les forêts, les jardins, sur les plages, au bord des rivières, les familles et les enfants sont les principaux acteurs de la remise à jour. Les travaux de dragage et d'extension portuaire révèlent des réservoirs pyrotechniques. Sur le chantier de Port 2000 au Havre, 60 munitions ont été relocalisées ou aspirées par les engins de dragage, dont des bombes françaises et anglaises, y compris une Tall Boy, la plus grosse bombe jamais utilisée sur un champ de bataille en Occident. Comme ces 60 cibles ont été relevées après que les constats d'achèvement des opérations de déminage aient été rendus par le Ministère de la Défense, elles n'ont fait l'objet d'aucune procédure d'alerte et d'évacuation auprès des habitants du Havre ou des usagers du port ! Ces agrégats de vestiges sous-marins menacent particulièrement les ports de la façade atlantique et le linéaire côtier entre Menton et Toulon; ces configurations sont explosives, elles mêlent souvent usines Seveso, bombes et tourisme.

Longtemps après, les guerres continuent à menacer et à tuer. Dans les régions marquées, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Picardie, Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, il est souhaitable que plus d'informations pédagogiques soient distribuées dans le cadre de la gestion des déchets, sur le littoral, avant les chantiers, dans les milieux agricoles et scolaires. Les conditions de collecte, de transit, de stockage et de destruction des munitions explosives et chimiques imposent des investissements techniques, fonciers et financiers toujours reportés. 150 démineurs récoltent, bon an, mal an, 300 t de munitions non explosées. Les pertes humaines ou les mutilations sont régulières parmi ce corps d'élite et chez les particuliers, inventeurs fortuits ou collectionneurs maniaques de vestiges de guerre.

association de protection de l'Homme et de l'environnement

tel: 01.48.04.09.36 / fax: 01.48.04.56.41

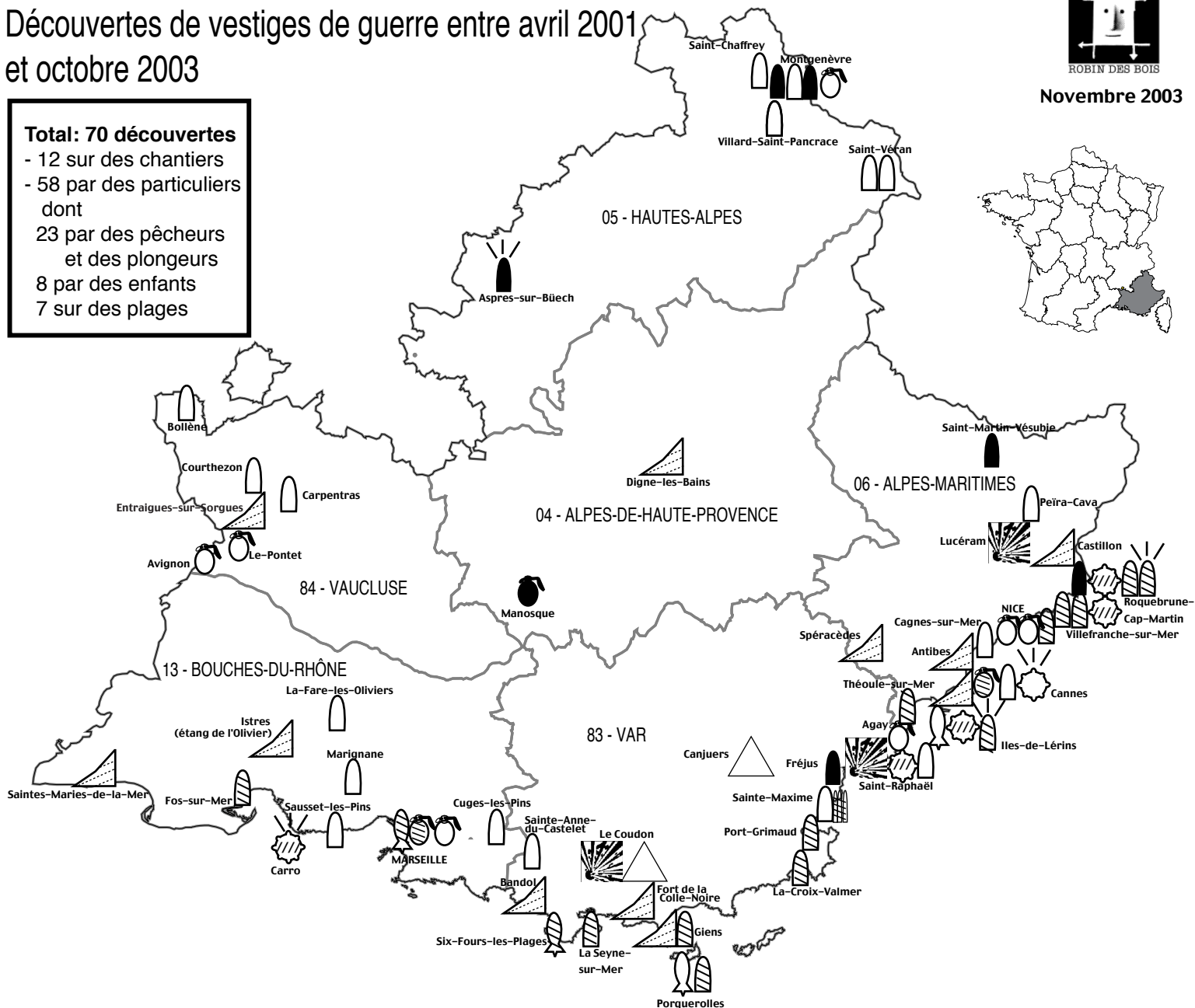
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Découvertes de vestiges de guerre entre avril 2001 et octobre 2003



Novembre 2003

Total: 70 découvertes
 - 12 sur des chantiers
 - 58 par des particuliers dont
 23 par des pêcheurs et des plongeurs
 8 par des enfants
 7 sur des plages



Sites militaires inutiles ou susceptibles de le devenir en cours de libération et de dépollution : Briançon (Fort Dauphin, terrain du Lautaret), **Beuil** (magasin à poudre), **Cap Ferrat** (batterie du phare), **Castillon** (source Véran, Fort de Castillon), **Lantosque** (champ de tir du Rivet), **Menton** (terrain de manœuvre et stand de tir), **Peïra Cava** (champ de tir), **Sospel** (batterie de Ventabren, Fort Suchet), **Tende** (Col de Tende), **Arlès** (stand de tir Saint Victor), **Beaurecueil** (champ de tir de Roques Hautes), **Tarascon** (stand de tir Saint-Victor), **Bormes-les-Mimosas** (batterie de Leoubes), **Draguignan** (terrain des Nouradons), **Hyères** (batterie du Leuquin, batterie du Lion), **La Seyne-sur-mer** (batterie des Cannets, batterie de Peyras, Fort Saint-Elme), **La Valette du Var** (Fortin du Bau Pointu), **Toulon** (Cap Brun, champ de tir des bonnes Herbes), **Apt** (plateau d'Albion), **Entraigues sur Sorgue** (parc d'explosif).

Légendes	Bombe	Obus	Mine	Grenade	Cartouches	Evacuation de la population	Explosion ou inflammation accidentelle	Stockage conventionnel ou site de destruction
	Vestiges de guerre découverts par des particuliers							
Vestiges de guerre découverts sur des chantiers								
Vestiges de guerre découverts par des activités de pêche, de plongée ou de dragage								

Vestiges de guerre retrouvés entre avril 2001 et octobre 2003 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sources : presse écrite régionale et nationale

Aujourd'hui
Dauphiné Libéré (le)
Est Eclair (l')
Havre Libre (le)
Libération Champagne
Marin (le)

Marseillaise (la)
Nice Matin
Ouest France
Provence (la)
Var Matin
Vaucluse Matin

La Riviera n'a pas lancé que des feux d'artifices festifs. La guerre dans les Alpes et sur le cordon littoral a laissé des stigmates explosifs et incendiaires. Les randonneurs, les baigneurs et plongeurs sont les inventeurs de ces déchets orphelins. Comme à Saint-Raphaël le 14 août 2002, où 3 jeunes gens ont été brûlés par ce qui semble être une munition au phosphore. La recrudescence de découvertes des vestiges de guerre s'expliquerait par le développement des activités de plongée sous-marine, des randonnées littorales et en VTT, et les remaniements des fonds induits par l'urbanisation côtière et par les aménagements de plaisance.

Les munitions repérées dans les criques, sur les plages, ou à faible profondeur sont souvent reprises par les démineurs et immergées – sans neutralisation – par plusieurs centaines de mètres de fond.

Une information s'impose en direction de tous les usagers. Rien ne va plus. Les touristes font de la plongée sous-marine, ramènent les obus au terrain de camping, puis dans les déchetteries.

L'étang de l'Olivier à Istres recèle les munitions noyées par les troupes allemandes en déroute à la fin de la guerre 39-45. Des évacuations ponctuelles ont été effectuées en 1999, mais cet étang où l'on rame, où l'on pêche et boit du pastis, n'a pas révélé toute sa vérité.

Dans les Alpes et dans le secteur de Cannes, les caches d'armes italiennes, françaises, allemandes, de la Résistance, sont de plus en plus mises à jour par les randonneurs, les chantiers de voirie et de lotissements, et les vide-greniers. Sur le site de destruction du Coudon, un obus traçant s'est échappé de l'emprise et a initié un incendie au sommet du massif. 4 munitions abandonnées y ont explosé sous l'effet de la chaleur. Les incendies de forêts provoquent des déflagrations de munitions isolées ou de caches. Vers le camp de Canjuers convergent des 4 coins de la France des bombes de 250 à 500 kg neutralisées au cœur des villes évacuées. Celle du Havre repérée le 6 novembre 2002, désamorcée le 6 décembre 2002, a été pétardée à Canjuers le 19 décembre, après un parcours routier de 1300 km ; principal risque : collision et incendie.

Les sites militaires en cours de libération et de reconversion en tant que patrimoine du Conservatoire du Littoral ou projets immobiliers sont et seront pendant plusieurs années des sources de risques pyrotechniques et de découvertes.

La poche du couloir du Rhône au nord d'Avignon, où les différentes parties en conflit tentaient de s'assurer la maîtrise des centres de production de matières premières, chimiques, et de munitions autour du pôle de la SNPE, réserve encore beaucoup de mauvaises surprises.

2001

Avril

11 : le futur centre de traitement des déchets d'Entraigues-sur-Sorgues (84) occupe un ancien terrain militaire " sécurisé " où 3 engins explosifs ont été découverts.

Mai :

04 : un obus de 80 mm en débroussaillant un jardin à Cagnes (06).

Juin :

11 : à Carpentras (84), un obus de 14-18 et son détonateur, dans la cave d'une maison nouvellement achetée.

16 : suite à la découverte d'un obus italien à Montgenèvre (05), pétardé dans les bois, opération préventive de détection des objets métalliques sur les chantiers de réfection routiers.

19 : à Sainte-Maxime (83), un vacancier belge trouve un obus autopropulsé U.S. de 120 mm en bordure de mer ; transféré et détruit à Canjuers.

28 : un obus de mortier immergé à 4 m de profondeur, aux îles de Lérins (06) par un vacancier plongeur; les environs sont évacués, l'obus sera largué dans une faille au large de Cannes.

Juillet :

8 : plage de la Croisette à Sainte-Maxime (83), un plongeur amateur localise une caisse de munitions 7/62 " Garrant " de fusils US, à 4 m sous l'eau.

Août :

3 : sur la plage de Cannes-La Bocca (06), un enfant faisant un château de sable déterre une mine antichar " Tellermine " contenant 3 kg d'explosif ; la plage est évacuée.

5 : à Port-Grimaud (83), 2 obus repérés par un plongeur amateur à 10 m de la plage sont pétardés au large.

14 : 4.000 m² de végétation brûlent au centre de déminage du Coudon (83), pourtant peu utilisé, lors d'une " neutralisation d'obus ". Le Var ne collecte que 2 à 3 t de munitions par an.

25 : plusieurs obus dans l'enceinte du centre hospitalier de Digne-les-Bains (04) sont transportés jusqu'à la déchetterie où les démineurs les feront exploser ; sur cette zone avait été installé un dépôt italien de munitions pendant la 2^{ème} guerre.

Novembre :

3 : une " petite bombe anti-sonar " flottant au large de l'île Saint-Honorat par une vedette patrouillant en baie de Cannes (06).

Décembre :

11 : une bombe repêchée dans le Vieux-Port à Marseille par un plongeur ayant perdu ses clés.

2002

Février :

03 : le port de la Salis d'Antibes (06), très exposé aux courants marins, est fermé suite à la découverte de 7 obus de mortier de la dernière guerre lors du nettoyage; 2 étaient encore intacts.

Mars :

17 : un marqueur de zone trouvé sur l'île Sainte-Marguerite (06) par un promeneur.

29 : un obus de mortier français calibre 81 à Saint-Martin-Vésubie (06) par les employés municipaux ; il est pétardé sur le territoire de la commune.

Mai :

05 : à Nice (06), un enfant ramène et garde une grenade à son domicile.

14 : une mine à orins de 1 m de diamètre et contenant 240 kg d'explosif actif est pétardée au large du cap de la rade de Villefranche (06) ; elle avait été découverte l'été dernier par un plongeur amateur.

Juillet :

9 : en construisant un mur de renfort dans un jardin à Fréjus (83), un entrepreneur déterre un obus de mortier US.

14 : des enfants jouent avec une grenade enterrée dans la colline et la ramènent au camping d'Agay (83) ; leur père la dépose sur le bord de la route.

21 : à La Croix-Valmer (83) des obus allemands trouvés dans l'eau sont déposés sur le rivage ; des enfants jouent à les relancer dans l'eau.

Août :

6 : une grenade retrouvée par un plongeur à 1,50 m de profondeur près d'une plage de Marseille (13) est pétardée sous l'eau.

14 : à Saint-Raphaël (83), 3 jeunes sont blessés en voulant brûler un “objet flottant ” retiré de l’eau.

19 : près du stade de Roquebrune-Cap-Martin (06), en creusant une tranchée pour la pose de canalisation, le conducteur d’une foreuse exhume un obus italien de calibre 149 ; 3 appartements proches sont évacués.

29 : à Théoule-sur-mer (06), un obus de 150 mm par un baigneur, à 7 m de profondeur.

Septembre :

2 : en rangeant un placard, un garagiste d’Avignon (84) découvre deux grenades quadrillées de la dernière guerre.

6 : au large de la presqu’île de Giens (83) des nageurs localisent un “ obus imposant ” de 155 mm à 50 m du rivage, par 1 m de fond.

7 : un obus ensablé est pétardé sur la plage du Midi à Cannes (06).

18 : la cuisinière du restaurant administratif de la Trésorerie de Nice (06) trouve une grenade quadrillée anglaise dans les pommes de terre.

28 : deux obus de 30cm de longueur sont rapportés au camping des Cigales de Fos-sur-Mer (13); ils aurait été trouvés dans l’eau par un locataire plongeur.

Octobre :

2 : la déchetterie de Sausset-les-Pins (13) est fermée après la découverte d’un obus de 105 mm.

9: une grenade russe ou yougoslave, “de forte puissance”, repéré par une nageuse est ré-enfouie au large des côtes par 500 m de fond au large de Cannes (06).

30 : un obus localisé à 120 m du Cap de Nice (06) par un plongeur est transporté au large pour pétardage ultérieur.

Novembre :

2 : dépollution avant la vente à la municipalité de terrains militaires. 18 obus tirés sur le fort de Castillon (06) à la Libération sont neutralisés.

29 : un obus de 30 cm de longueur dans une poubelle lors du ramassage des ordures à La Fare-les-Oliviers (13).

Décembre :

9 : à Spéracèdes (06) , plusieurs caisses de munitions diverses, obus et grenades, issues d’un rangement de grenier, sont déposées derrière la salle des Fêtes pour mise en décharge.

18 : la “ bombe du Havre ” est pétardée à Canjuers (83) ; chaque mois des milliers de munitions y sont “ neutralisées ”.

21 : une grenade de la dernière guerre dans une poubelle de Marseille.

2003

Janvier :

15 : un obus de 155 mm dans un chargement de métaux à recycler chez Purmet Sud, près de l’usine d’embouteillage de gaz Stogaz à Marignane (13).

18 : une grenade défensive quadrillée perdue au milieu de la chaussée au Pontet (84).

Février :

19 : une roquette oubliée dans les escaliers d’une maison à Saint-Raphaël (83) est récupérée par les pompiers.

27 : un obus d’origine inconnue dans un champ de Courthézon (84).

Mars :

7 : un pêcheur d’oursins repère une mine de 500 kg, au large de Carro (13) ; elle sera détruite le 21 mars après remorquage à 3 km; la population est évacuée dans un rayon de 900 m.

17 : un promeneur trouve un obus dans le lit d’un ruisseau à Sainte-Anne-du-Castellet (83).

Avril :

15 : sur le chantier d’un projet résidentiel à Cannes (06), découverte d’une cache de munitions de la Résistance (40 grenades, détonateurs et des dizaines de kg d’explosifs).

Mai :

22 : un stock de 80 obus anti-aériens exhumés sur un chantier de terrassement à Bandol (83).

Juin :

17 : la bombe de 450 kg trouvée sur l'île de Porquerolles (83) il y a plusieurs mois est transportée par hélicoptère jusqu'à Canjuers.

27 : 2 obus dans le parc de l'école Sainte-Marie à Bollène (84).

Juillet :

7 : une mine contenant 300 kg d'explosifs, découverte par des plongeurs amateurs au large de Roquebrune-Cap-Martin (06) 10 jours plus tôt, doit être neutralisée.

15 : au large de La Seyne (83), un apnéiste repère une roquette anti-sous-marin de 100 kg ; elle est déplacée et immergée à 400 m de profondeur.

15 : un obus " d'au moins 105 mm " dans le lit du Rio Secco par un groupe d'enfants au cours d'une randonnée à Montgenèvre (05).

21 : en une semaine plusieurs découvertes d'obus dans le Briançonnais et le Queyras (05) par des randonneurs : une grenade à Montgenèvre, deux obus à Saint-Chaffrey, un obus à Saint-Véran.

25 : lors de travaux sur un magasin de sport de Manosque (04), mise à jour d'une grenade quadrillée dans son emballage d'origine.

31 : un obus est retrouvé par un plongeur à Roquebrune-Cap-Martin (06) à proximité d'une plage du centre-ville et pétardé le lendemain ; les riverains ont été évacués.

Août :

1 : sur la plage du Crin-Blanc aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13), un obus de 75 mm ; 4 autres seront localisés dans l'eau, ainsi que de la ferraille, vestige d'un blockhaus détruit il y a quelques années.

3 : un deuxième obus trouvé sous un ponton à 3 m de profondeur à Roquebrune-Cap-Martin (06) est remorqué au large et détruit ; le maire espère obtenir une inspection complète du bord de mer par les plongeurs démineurs.

7 : un nouvel obus découvert à Saint-Véran (05), dans le torrent de l'Aigue-Blanche.

9 : destruction sur place d'une bombe à 250 m de la plage de Bonnegrâce à Six-Fours (83), localisée par un plongeur apnéiste.

10 : explosion d'un obus dans la forêt en feu de Lucéram (06); un pompier est blessé.

13 : une roquette à Peïra-Cava (06), lors d'une patrouille de surveillance du feu de Lucéram.

19 : 8 obus à Giens (83), dont 4 coincés dans les rochers seront pétardés; 2 obus heurtés par un bateau près de Porquerolles également détruits sur place.

22 : un obus de 150 mm à Montgenèvre (05) sur un chantier de terrassement du front de neige ; il est enlevé dans la journée.

Septembre :

1 : lors d'un entraînement des pompiers en rade de Villefranche-sur-Mer (06), un obus de mortier de calibre 81 par 20 m de fond ; son pétardage, ne provoque que " le décès brutal de quelques bancs de poissons "

14 : lors du nettoyage annuel du port de la Darse à Villefranche-sur-mer (06), les plongeurs remontent un obus de mortier à ailettes coincé dans un pneu.

Octobre :

6 : un obus de 155 mm " en bon état " par un promeneur équipé d'un détecteur de métaux dans un champ de Villard-Saint-Pancrace (05).

14 : semaine de dépollution pyrotechnique dans le massif de la Colle-Noire près du Pradet (83) ; en 1946 et 1949, deux explosions avaient disséminé les tonnes de munitions stockées au fort.

16 : un obus antichar de la dernière guerre, " très bien conservé ", sous la laine de verre des combles de l'école d'Aspres-sur-Büech (05) ; les enfants sont évacués.

20 : un promeneur rapporte aux pompiers un obus trouvé en forêt de Cuges-les-Pins (13). Un camion de munitions y aurait explosé après un bombardement.

Champ de bataille ou décharge :

Etang de l'Olivier – Istres (13) : les armées allemandes y ont noyé leurs stocks de munitions à la fin de la guerre. En mars 1999, 2 tonnes de grenades et obus ont été repêchés lors d'une première dépollution.

Massif de la Colle-Noire (83) : Une 1^{ère} campagne de dépollution pyrotechnique en 1995 avait permis d'y " nettoyer " 6 hectares ; la 2^{ème} campagne a concerné 3 hectares. On estime que 50 hectares seraient pollués dans ce massif où les allemands avaient stocké des tonnes de munitions pour faire sauter le fort.

Stockages ou site de destruction :

Canjuers (83) : le polygone du camp militaire est utilisé pour les opérations de déminage des vestiges de guerre trouvés en région PACA – ou ailleurs (cf. la bombe du Havre) ; on y traite 10 tonnes de munitions par an.

Le Coudon (83) : sur ce site militaire de 7 hectares, il existe encore un cratère, au sommet du Coudon, utilisé pour les opérations urgentes de déminage.